

• L'ADAV d'Arras prône le port du gilet réfléchissant, et en offre aux cyclistes

samedi 22.11.2008, 05:11 - La Voix du Nord



Le gilet fluo est considéré comme un éclairage passif, permettant d'être vu. Pas question de négliger celui qui permet de voir...

| CADEAU !|

Jeudi soir, l'Association pour le droit au vélo (ADAV) d'Arras a distribué des gilets réfléchissants aux cyclistes rue Ernestale et avenue du Maréchal-Leclerc. Une initiative tellement couronnée de succès qu'elle a fait des déçus...

Olivier Jandot n'en revient toujours pas : « À 16 h 15, des gens attendaient déjà... » C'est au feu tricolore de la rue Ernestale que ce bénévole de l'ADAV d'Arras avait pour mission de distribuer des gilets réfléchissants aux cyclistes de passage par là. Son trésor de chasubles fluo, l'ADAV arrageoise l'a amassé en déposant un projet à la préfecture, dans le cadre du Plan départemental d'actions sécurité routière. Des fonds ont été attribués, permettant la fabrication des vêtements réfléchissants. Une cinquantaine était disponible pour l'opération de jeudi soir. « J'en ai donné vingt-six. Tout est parti en un quart d'heure », explique Olivier Jandot, avant de bénéficier d'un ravitaillement de quelques exemplaires...

Kristina, une Arrageoise d'origine allemande, y a eu droit, arrêtée au feu tricolore. Cycliste régulière en ville, elle préfère circuler sur deux roues à...

Berlin : « Il y a plus de pistes cyclables, c'est plus sécurisant. » Même succès inattendu sur l'avenue du Maréchal-Leclerc, où l'ADAV dénonce l'absence d'aménagement sur le pont : « Dans une montée, c'est pas là où le cycliste est le plus à l'aise. Les voitures les frôlent. Alors ils vont sur le trottoir, qui est hyper large. Même si c'est interdit », explique un bénévole.

D'autres gilets réfléchissants, de petite taille, issus des financements préfecture, ont été mis de côté. Ils pourraient faire l'objet d'une autre distribution... au nouveau collège Diderot. Du fait du relatif éloignement, selon un membre de l'ADAV, certains collégiens anciennement piétons sont devenus cyclistes, car ne pouvant prétendre à une carte de bus gratuite. Sauf que les aménagements pour deux-roues sont inexistants, avenue de l'Hippodrome... Selon l'ADAV, une quarantaine de collégiens cyclistes sont concernés. •

BENOÎT FAUCONNIER